

Approche typologique de la notion de sujet

Denis Creissels

Université de Lyon
denis.creissels@univ-lyon2.fr
<http://deniscreissels.fr>

Résumé : La notion de sujet a été élaborée pour des langues qui ont un certain type de codage transitif (caractérisé ici comme ‘centré sur l’agent’), dans lesquelles le codage de l’agent est le codage d’argument par défaut (étendu notamment à l’argument unique des verbes monovalents sans distinction de rôles sémantiques), et dans lesquelles ce codage d’argument particulier est corrélé à toute une série de propriétés de comportement. C’est donc seulement pour les langues réunissant ces caractéristiques que la notion de sujet peut être reprise sans problème. Or si ces caractéristiques sont communes dans les langues du monde, elles sont loin d’être universelles.

1. Introduction

Dans la description du français, on désigne traditionnellement comme sujet un terme nominal de la prédication verbale qui se distingue des autres par le fait qu’il gouverne l’accord des désinences du verbe fini. L’importance donnée au sujet délimité selon ce critère est justifiée par le fait que ce terme présente typiquement un comportement particulier, qui contraste avec celui des termes nominaux qui n’ont pas cette propriété, dans toute une série de mécanismes syntaxiques. A quelques détails près, on retrouve dans les autres langues d’Europe (à l’exception notable du basque) cette association entre un terme de la prédication verbale encodé de manière particulière (que ce soit en termes d’accord du verbe ou en termes de marquage casuel, ou les deux) et un type particulier de comportement dans un ensemble comparable de mécanismes syntaxiques.

La question discutée ici est la question de savoir de quelle façon et dans quelle mesure on peut reconnaître dans les langues du monde un terme particulier de la prédication verbale qui de manière semblable soit identifiable par des critères formels et présente un ensemble de propriétés comparable à celui typiquement associé au terme désigné comme sujet dans les traditions grammaticales européennes.¹

Cet exposé se situe dans un cadre théorique selon lequel les rôles syntaxiques, même s’ils présentent des similitudes plus ou moins fortes d’une langue à l’autre, sont spécifiques de chaque langue. En particulier, même si ces similitudes peuvent justifier l’utilisation de l’étiquette ‘sujet’ pour la description d’un ensemble plus ou moins important de langues, il n’y a pas lieu de considérer *a priori* que ces rôles syntaxiques des langues particulières également étiquetés ‘sujet’ seraient forcément des instanciations particulières d’une notion universelle de sujet. Il ne s’agit donc pas ici de partir à la recherche d’une notion universelle de sujet qui, à condition d’être convenablement définie, devrait pouvoir être identifiée dans toute langue. Conformément à la démarche typologique, il s’agit simplement de cerner les

¹ On laissera de côté ici la question de savoir dans quelle mesure il peut être justifié ou non de reconnaître dans une langue comme ‘sujets non canoniques’ des termes de certaines constructions prédicatives qui n’ont pas les propriétés de codage du sujet tout en présentant des propriétés qui dans la langue en question peuvent être reconnues comme typiquement associées au sujet.

limites de la variation et de mettre en évidence des régularités dans la façon dont s'organisent dans les langues du monde les divers phénomènes dont les sujets de langues comme le français constituent un agencement particulier.

Comme c'est généralement le cas dans la démarche typologique, nous constaterons que certaines configurations sont plus communes que d'autres dans les langues du monde, et que beaucoup de configurations logiquement possibles ne sont pas attestées du tout. En ce qui concerne la question discutée ici, il s'avère que le type de configuration auquel s'attache l'étiquette de sujet dans les traditions grammaticales européennes, tout en étant relativement banal dans les langues du monde, est loin d'être universel. De nombreuses langues présentent d'autres types de configurations dans lesquelles beaucoup de propriétés qui concourent à faire du sujet une notion cruciale dans la syntaxe de la quasi-totalité des langues d'Europe, ou bien sont totalement absentes, ou bien se distribuent d'une façon qui ne permet pas de reconnaître dans l'organisation de ces langues un rôle syntaxique vraiment comparable au sujet des langues d'Europe².

2. La notion de rôle syntaxique

Le terme de 'rôle syntaxique' (alias 'fonction syntaxique', 'relation grammaticale'), abréviation pour 'rôle syntaxique pouvant être assumé par un constituant nominal dans la construction d'un verbe' renvoie aux propriétés formelles qui différencient les uns des autres les termes nominaux susceptibles d'intervenir avec chacun un rôle sémantique particulier dans la construction d'un verbe.

La nécessité de la notion de rôle syntaxique tient à la complexité de la relation entre les propriétés formelles des termes nominaux de la construction d'un verbe et les rôles sémantiques que ces comportements formels permettent de distinguer.

Par exemple, dans toutes les phrases de l'ex. (1), le constituant souligné a uniformément la propriété d'être l'unique terme nominal en relation d'accord avec le verbe. Dans la phrase (1a), ce terme représente un agent, mais les phrases suivantes montrent que le rôle sémantique du constituant qui est dans une relation d'accord avec le verbe varie d'un verbe à l'autre.

(1) Français

- a. Marie a coiffé Nathalie.
- b. Marie a subi une opération des yeux.
- c. Marie est tombée amoureuse de Jean.
- d. Marie est dans le jardin.
- e. Marie ressemble beaucoup à sa mère.
- f. Marie a les yeux bleus.

Avec un couple de phrases comme *Jean conduit la voiture / La voiture est conduite par Jean*, nous voyons qu'avec un même verbe utilisé en référence au même type d'événement, le terme nominal caractérisable formellement par une relation d'accord avec le verbe peut représenter deux participants différents en liaison avec le choix entre forme active et forme passive, et un couple de phrases comme *Le chat a attrapé la souris / L'enfant a attrapé une bonne grippe*

² Cette question a été abordée à diverses reprises dans une perspective très semblable à celle adoptée ici par Lazard (1994 : 100-125, 2003, 2006 : 172-181, 2008, 2009).

montre que le rôle sémantique du sujet peut varier selon les différentes acceptions d'un verbe polysémique sans que le verbe ait à changer de forme.

L'exemple (2) illustre la variation d'une langue à l'autre dans la correspondance entre rôles sémantiques et rôles syntaxiques : en français, les deux termes essentiels de la construction de *lâcher*, *regarder*, *voir* et *mordre* reçoivent la même mise en forme, alors qu'en akhvakh les marques casuelles assignées sont ergatif et zéro³ avec *oturula* 'lâcher', ergatif et allatif avec *eḡurula* 'regarder', datif et zéro avec *harigurula* 'voir', et enfin ergatif et locatif avec *q'eleč'urula* 'mordre'.

(2) Akhvakh (caucasique de l'est)⁴

- a. *χwe-de keto otari.*
 chien-ERG chat SGN.lâcher.ACP
 'Le chien a lâché le chat.'
- b. *χwe-de keto-ga eḡari.*
 chien-ERG chat-ALL regarder.ACP
 'Le chien a regardé le chat.'
- c. *χwe-la keto harig^wari.*
 chien-DAT chat voir.ACP
 'Le chien a vu le chat.'
- d. *χwe-de keto-ge q'eleč'ari.*
 chien-ERG chat-LOC mordre.ACP
 'Le chien a mordu le chat.'

Les propriétés formelles susceptibles de marquer un contraste entre les termes nominaux d'une phrase peuvent être réparties en *propriétés de codage*, caractéristiques morphosyntaxiques immédiatement apparentes, ou dont la mise en évidence demande seulement d'observer les commutations ou permutations auxquelles se prêtent les termes nominaux d'une construction prédicative, et *propriétés de comportement*, qui se manifestent dans le fonctionnement de divers mécanismes syntaxiques corrélés à des modifications du sens dénotatif de la phrase ou de son statut énonciatif ou discursif.

D'une langue à l'autre le codage des rôles syntaxiques peut faire appel au *rangement linéaire* des constituants nominaux, au *marquage* des constituants nominaux au moyen de la morphologie casuelle ou d'adpositions, ou à *l'indexation* des participants qu'ils représentent. Aucun de ces procédés n'est universellement utilisé pour le codage des rôles syntaxiques : l'ordre linéaire peut dans certaines langues avoir un conditionnement purement discursif, il est possible dans certaines langues, comme l'illustre l'exemple (3), d'avoir dans une même construction jusqu'à quatre termes nominaux ne manifestant aucune distinction en termes de

³ Dans les langues où le nom a une flexion en cas, un statut particulier doit être reconnu à la forme casuelle qui coïncide avec la forme du nom tel qu'il apparaît en dehors de tout contexte syntaxique, comme pure désignation – cf. Creissels (2009). La distribution syntaxique de cette forme varie de façon considérable d'une langue à l'autre, et on trouve pour la désigner non seulement l'étiquette de 'cas nominatif' héritée de la tradition latine, mais aussi 'cas direct', 'cas absolutif', etc. Ici, on désignera uniformément cette forme comme *cas zéro*.

⁴ Les abréviations suivantes sont utilisées dans les gloses des exemples : A = indice d'agent, ACP = accompli, ALL = allatif, ANTIP = antipassif, APPL = applicatif, CAUS = causatif, CL = classe nominale, DAT = datif, DEF = défini, ERG = ergatif, F = féminin, LOC = locatif, M = masculin, N = neutre, NEG = négatif, P = indice de patient, PARF = parfait, PAS = passé, PL = pluriel, PRES = présent, SG = singulier.

marquage, et certaines langues comme le mandingue ou le japonais ignorent purement et simplement le mécanisme d'indexation.

(3) Tswana (bantou)

<i>Lorato</i>	<i>o-noseditse</i>	<i>Dimpho</i>	<i>lo-sea</i>	<i>ma-ši</i>
(CL1)Lorato	CL1-boire.CAUS.APPL.PARF	(CL1)Dimpho	CL11-bébé	CL6-lait

'Lorato a fait boire le lait au bébé pour Dimpho'

En ce qui concerne les propriétés de comportement susceptibles de marquer un contraste entre les termes nominaux de la construction d'un même verbe, on peut notamment citer :

- la réflexivisation : en français, l'interprétation du pronom intensif *lui-même* comme coréférent ou non d'un autre terme de la construction dépend des rôles syntaxiques impliqués (*Jean_i parle de lui-même_i* vs. **Lui-même_i parle de Jean_i*) ;
- l'impératif : en français, à partir d'un schème comme N_1 achète N_2 à N_3 , l'impératif *achète N_2 à N_3 !* constitue une mise en demeure de valider *tu achètes N_2 à N_3* , et rien d'équivalent n'existe pour les termes autres que le sujet ;
- la séquentialisation : en français, dans une séquence d'unités phrastiques qui représentent des événements successifs mettant en jeu les mêmes participants, on a un traitement différent des pronoms personnels conjoints préfixés au verbe selon que la reprise porte sur le sujet ou sur un autre terme ; *L'homme achète un fruit, il le lave et il le mange* peut être réduit comme *L'homme achète un fruit, Ø le lave et Ø le mange*, mais pas comme **L'homme achète un fruit, il Ø lave et il Ø mange* ;
- la syntaxe des formes verbales non finies (constructions 'à montée' et 'à contrôle') ;
- le fonctionnement des proformes interrogatives et négatives : en tswana, il est impossible de faire figurer une proforme interrogative ou négative dans le rôle syntaxique de sujet ;
- la topicalisation : en japonais, le marqueur de topicalisation *wa* n'interagit pas de la même façon avec les différentes particules casuelles ;
- la focalisation : le wolof utilise des formes verbales différentes pour marquer une focalisation portant sur le sujet ou une focalisation portant sur un autre terme ;
- la relativisation : il est très courant que les langues aient des contraintes plus ou moins fortes sur les rôles syntaxiques susceptibles de se prêter à la relativisation, ou utilisent des stratégies de relativisation différentes selon le rôle syntaxique du terme relativisé ;
- la possibilité ou non d'être simplement omis pour signifier l'absence de spécification du participant correspondant, ou pour signifier au contraire que l'identité de ce participant doit être cherchée dans le contexte ('zéro anaphorique').

Mais ici encore, il n'y a rien d'universel, au sens où aucun des mécanismes qui viennent d'être mentionnés n'est universellement impliqué dans des contrastes entre rôles syntaxiques : certaines langues n'ont pas de formes spéciales d'impératif, on ne peut pas identifier dans toutes les langues des constructions 'à montée' ou 'à contrôle', certaines langues n'ont aucune restriction syntaxique à l'utilisation de zéros anaphoriques, il peut arriver que la focalisation fonctionne de façon absolument identique pour tous les termes nominaux d'une construction, idem pour la relativisation, il peut arriver que la réduction des séquences d'unités phrastiques représentant des événements successifs qui mettent en jeu les mêmes participants fonctionne de manière purement pragmatique, etc. En outre, il est permis d'avoir des doutes sur le fait

que le conditionnement de certains de ces mécanismes (la réflexivisation notamment) soit réellement syntaxique plutôt que sémantique.

3. Typologie des systèmes de codage des arguments

3.1. La construction transitive

3.1.1. Verbes transitifs nucléaires

Cet exposé s'inscrit dans la longue lignée des travaux qui, à la suite de Hopper & Thomson (1980), ont montré l'importance de la notion de transitivité prototypique pour l'analyse des régularités translinguistiques dans les systèmes de codage des arguments. Un point crucial qui se dégage de ces travaux est que, pour être opératoire, la notion de transitivité prototypique doit s'appuyer sur la définition de l'agent typique comme exerçant de manière consciente, contrôlée et volontaire une activité orientée vers un autre participant, et du patient typique comme subissant un changement d'état ou de position du fait de l'activité d'un agent, comme l'ont notamment commenté Givón (1984 & 1990), Kittilä (2002) et Næss (2007).

Comme cela se précisera dans ce qui suit, *transitif* et *intransitif* ne se réfèrent pas ici au nombre d'arguments d'un verbe. Les verbes encodant des événements à un, deux ou trois participants essentiels seront désignés respectivement comme *monovalents*, *bivalents* et *trivalents*. La délimitation de l'ensemble des *verbes transitifs* est spécifique de chaque langue et repose sur des critères formels, mais l'ensemble des verbes transitifs de chaque langue est défini comme incluant une classe sémantique particulière de verbes, les *verbes transitifs nucléaires* :

Un *verbe transitif nucléaire* est un verbe bivalent dont la structure argumentale implique un degré maximum de transitivité sémantique.

En d'autres termes, 'verbe transitif nucléaire' doit être compris au sens restreint de verbe bivalent encodant un événement dans lequel un participant (l'agent) exerce de manière consciente, contrôlée et volontaire une activité orientée vers le deuxième participant, tandis que le deuxième participant (le patient) subit un changement d'état ou de position causé par l'activité de l'agent⁵. Dans les limites de la documentation disponible sur cette question il semble raisonnable d'admettre que dans les langues du monde, l'ensemble des verbes reconnaissables comme transitifs nucléaires selon la définition restrictive proposée ci-dessus est (ou du moins tend fortement à être) formellement homogène, au sens où dans chaque langue particulière, tous les verbes transitifs nucléaires assignent les mêmes caractéristiques de codage à leurs agents et à leurs patients. Par contre, comme cela a été discuté en particulier par Tsunoda (1985) et Lazard (1994), aucun autre ensemble de verbes défini en termes d'assignement de rôles sémantiques ne manifeste une telle tendance à se regrouper à l'intérieur d'une même classe de valence. D'autres relations privilégiées entre types sémantiques de verbes et classes de valence sont parfois évoquées à propos de certaines

⁵ Par exemple, selon cette définition, *frapper* n'est pas un verbe transitif nucléaire, bien que le participant qui frappe puisse être considéré comme un agent typique. En effet, le participant qui est frappé n'est pas un patient typique, et d'ailleurs dans beaucoup de langues son codage est différent de celui des patients typiques. De même, *manger* n'est pas un verbe transitif nucléaire, parce que le participant qui mange n'est pas un agent typique, au sens où la motivation première de son activité est la satisfaction d'un besoin physiologique. Ceci explique pourquoi beaucoup de langues ont deux verbes 'manger' totalement différents, l'un transitif et l'autre intransitif, chose qui ne se produit jamais avec les verbes transitifs nucléaires.

langues, mais en dehors du cas très particulier des verbes dont la structure argumentale comprend un agent et un patient au sens le plus strict de ces deux termes, aucune généralisation n'est possible, et même dans les langues où de telles tendances ont été mentionnées, un examen attentif des faits révèle généralement que les choses sont beaucoup moins nettes que ce qui a pu être suggéré.

3.1.2. Codage transitif, verbes transitifs

On peut en première approximation poser la définition suivante :

Le cadre de codage sélectionné par les verbes transitifs nucléaires est désigné comme *codage argumental de type transitif*, ou en abrégé *codage transitif*.

Le codage transitif, identifié comme tel par référence aux verbes transitifs nucléaires, peut aussi être sélectionné par des verbes qui ne sont pas des verbes transitifs nucléaires, et le terme de verbe transitif est utilisé ici selon la définition suivante :

Un *verbe transitif* est un verbe dont le cadre de codage inclut deux termes encodés comme l'agent et le patient des verbes transitifs nucléaires.

Selon cette définition, l'étiquetage d'un verbe comme transitif est indépendant du nombre de participants essentiels dans l'événement qu'il dénote et de leurs rôles sémantiques, et dépend uniquement du fait que sa construction comporte ou non deux termes encodés de la même façon que les deux arguments des verbes transitifs nucléaires.

Par exemple, le verbe français *voir* n'est pas un verbe transitif nucléaire, mais son cadre de codage l'identifie comme transitif. Son équivalent basque *ikusi* est aussi un verbe transitif, car son cadre de codage <ERG, Ø> est le même que celui d'un verbe transitif nucléaire comme *puskatu* 'casser' – ex. (4). Par contre le verbe akhvakh *harigurula* 'voir' n'est pas transitif, car son cadre de codage <DAT, Ø> diffère du cadre de codage <ERG, Ø> sélectionné en Akhvakh par les verbes transitifs nucléaires tels que *biq'orula* 'casser' – ex. (5).

(4) Basque

a. *Haurr-ek ispilu-a puskatu dute.*
 enfant-PL.ERG miroir-SG.Ø casser.ACP PRES.3SG.3PL
 'Les enfants ont cassé le miroir.'

b. *Haurr-ek ispilu-a ikusi dute.*
 enfant-PL.ERG miroir-SG.Ø voir.ACP PRES.3SG.3PL
 'Les enfants ont vu le miroir.'

(5) Akhvakh (caucasique de l'est)

a. *Mik'i-de istaka biq^wāri.*
 enfant-ERG verre casser.ACP
 'L'enfant a cassé le verre.'

b. *Mik'i-La istaka harig^wari.*
 enfant-DAT verre voir.ACP
 'L'enfant a vu le verre.'

Dans le système terminologique utilisé ici, les verbes sémantiquement bivalents mais non transitifs peuvent être désignés comme *intransitifs étendus* (Dixon & Aikhenvald 2000: 3), et leur second argument peut être désigné comme *argument oblique*.

Quel que soit leur rôle sémantique, les arguments encodés dans une langue donnée de la même façon que l'agent et le patient des verbes transitifs nucléaires seront désignés comme A et P.

3.1.3. Problèmes dans la reconnaissance du codage transitif

Dans certaines langues, comme l'illustrent les exemples (6) et (7), les verbes transitifs nucléaires peuvent avoir plusieurs constructions possibles dans lesquelles ils apparaissent également combinés à deux constituants nominaux auxquels ils assignent les mêmes rôles sémantiques.

(6) Bambara (mandé)

- a. *Sékù má nègèsô dílán.*
Sékou ACP.NEG vélo réparer
'Sékou n'a pas réparé le vélo.'
- b. *Nègèsô má dílán Sékù fè.*
vélo ACP.NEG réparer Sékou par
'Le vélo n'a pas été réparé par Sékou.'

(7) Supyire (sénoufo, Niger-Congo) (Carlson 1994)

- a. *U a ñpàà-bíí bò.*
3SG ACP mouton.PL-DEF tuer
'Il a tué les moutons.'
- b. *U a bò ñpàà-bíl-ê.*
3SG ACP tuer mouton.PL-DEF-dans
'Il a tué des moutons.'

Dans de tels cas, le choix entre les deux constructions peut impliquer l'utilisation de formes verbales différentes, mais on peut aussi avoir comme ici de pures alternances de construction sans modification morphologique du verbe, et on pourra parler de construction passive sans morphologie passive, comme en (6), ou de construction antipassive sans morphologie antipassive, comme en (7).

Dans la plupart des langues dont les verbes transitifs nucléaires ont deux constructions alternatives ou plus impliquant les mêmes rôles sémantiques, même en l'absence de morphologie dérivationnelle, il n'y a pas de difficulté à sélectionner l'une de ces constructions comme non marquée en termes de conditionnement discursif ou sémantique. Cette construction est alors considérée comme la construction transitive de base, les autres étant analysées comme dérivées. Un certain nombre de cas problématiques sont toutefois connus et ont été discutés dans la littérature. Parfois, la difficulté à sélectionner la construction transitive de base tient à une évolution en cours par laquelle une construction qui était au départ une variante marquée de la construction transitive de base tend à devenir la construction transitive non marquée – cf. notamment Carrier (2012) sur le changement de statut des variantes de la construction transitive dans certaines variétés d'Inuktitut, où ce qui était initialement la construction transitive de base est devenu une construction marquée, tandis que l'ancienne construction antipassive prenait le statut de construction transitive de base.

3.2. Typologie du codage transitif⁶

3.2.1. Codage hiérarchique vs. non hiérarchique

Dans un codage transitif de type hiérarchique (phénomène attesté dans certaines familles de langues amérindiennes et dans des langues de la famille tibéto-birmane), il est impossible de donner une définition indépendante du codage de A et de P, car le choix des modalités de codage dépend de la place relative de A et de P selon la hiérarchie d'animéité. Les langues qui ont ce type de codage transitif sont particulièrement problématiques pour une typologie des rôles syntaxiques, car il est alors difficile sinon impossible de comparer le codage des termes de la construction transitive à celui des termes des autres constructions prédicatives.

3.2.2. Codage symétrique vs. asymétrique

Les types non hiérarchiques de codage transitif (auxquels on se restreindra dans ce qui suit) peuvent mettre en jeu un degré variable de symétrie entre les caractéristiques de codage de A et de P, et la typologie proposée ici met en relation cette variation avec les tendances observées dans les langues du monde quant au contraste entre termes nucléaires et termes périphériques (ou obliques) des constructions prédicatives: l'indexation, sans avoir un caractère universel, est typologiquement commune pour les termes nucléaires mais exceptionnelle pour les termes obliques ; inversement le marquage des constituants nominaux par l'utilisation de formes casuelles marquées ou d'adpositions est plus commun pour les termes obliques que pour les termes nucléaires⁷.

La combinaison de quatre traits binaires (\pm marquage de A, \pm indexation de A, \pm marquage de P, \pm indexation de P) donne seize possibilités logiques. Ces seize possibilités ne sont pas également distribuées dans les langues du monde, et certaines ne semblent attestées qu'en qualité de variante dans des langues dont le codage transitif met en jeu une alternance entre deux types ou plus. Il est facile de voir par exemple que A est plus souvent indexé que P, que P est plus souvent marqué que A, et que l'indexation à la fois de A et de P dans la même construction est plus commune que le marquage simultané de A et de P. Toutefois, je ne dispose pas de données qui permettraient de quantifier de façon précise ces tendances.

Ma proposition est de désigner comme *symétriques* les types de codage transitif dans lesquels A et P présentent de manière égale des caractéristiques de codage typiques de termes nucléaires et des caractéristiques de codage typiques de termes obliques. Quant aux types de codage transitif asymétriques, je désignerai comme centrés sur A ceux dans lesquels A présente plus de caractéristiques typiques de termes nucléaires que P, et centrés sur P ceux dans lesquels P présente plus de caractéristiques typiques de termes nucléaires que A.

3.2.3. Codage transitif symétrique

Il y a quatre possibilités logiques de codage transitif *symétrique* :

⁶ Dans ce qui suit, il ne faut pas perdre de vue que cette typologie s'applique à des constructions, et que le codage transitif dans une langue donnée peut mettre en jeu des alternances plus ou moins complexes et diversement conditionnées entre deux types ou plus, ce qui interdit de caractériser globalement de façon simple le système de codage transitif des langues en question. Dans cette présentation sommaire, quand une langue est mentionnée comme illustrant un type, cela veut dire que le type en question est attesté dans le système de codage transitif de cette langue, mais pas forcément de manière exclusive.

⁷ Aucune observation du même genre ne peut être faite en ce qui concerne le rangement linéaire des constituants, qui ne jouera donc aucun rôle dans la typologie qui va être exposée et devrait faire l'objet d'une typologie à part.

- ni A ni P ne sont indexés ou marqués (mandinka, chinois mandarin) ;
- A et P sont tous deux indexés, aucun des deux n'est marqué (k'ichee', abkhaze, nahuatl, lakota) ;
- A et P sont tous deux marqués, aucun des deux n'est indexé (japonais, tongien)⁸ ;
- A et P sont tous deux à la fois marqués et indexés (udi, kanuri, certaines variétés de basque⁹).

3.2.4. Codage transitif pleinement asymétrique

Dans les types pleinement asymétriques de codage transitif, l'asymétrie s'observe à la fois dans l'indexation et le marquage, avec deux possibilités logiques :

- codage transitif *pleinement centré sur A* : A n'est pas marqué alors que P est marqué, A est indexé alors que P n'est pas indexé (latin, turc) ;
- codage transitif *pleinement centré sur P* : P n'est pas marqué alors que A est marqué, P est indexé alors que A n'est pas indexé (avar).

3.2.5. Codage transitif partiellement asymétrique

Dans les types de codage partiellement asymétriques, l'asymétrie s'observe dans une seule des propriétés de codage, avec huit possibilités logiques¹⁰. Quatre de ces possibilités peuvent être caractérisées comme codage transitif *partiellement centré sur A* :

- ni A ni P ne sont marqués, seul A est indexé (italien, wolof, hausa) ;
- A et P sont tous deux marqués, seul A est indexé (?) ;
- ni A ni P ne sont indexés, seul P est marqué (mongol) ;
- A et P sont tous deux indexés, seul P est marqué (hongrois).

Les quatre possibilités suivantes peuvent être caractérisées comme codage transitif *partiellement centré sur P* :

- ni A ni P ne sont marqués, seul P est indexé (?) ;
- A et P sont tous deux marqués, seul P est indexé (?) ;
- ni A ni P ne sont indexés, seul A est marqué (lezgi, dyirbal) ;
- A et P sont tous deux indexés, seul A est marqué (basque).

3.2.6. Codage transitif à asymétries contradictoires

Deux types logiquement possibles de codage transitif se caractérisent par des asymétries à la fois dans l'indexation et le marquage, mais qui vont dans des sens opposés :

- A est à la fois marqué et indexé, tandis que P n'est ni marqué ni indexé (oromo) ;
- A n'est ni marqué ni indexé, tandis que P est à la fois marqué et indexé (?) .

⁸ Comme les autres types dans lesquels A et P sont tous deux marqués, ce type ne semble attesté que dans des langues ou il alterne avec un ou plusieurs autres types ne présentant pas cette caractéristique.

⁹ Les variétés de basque qui attestent un codage transitif avec marquage et indexation à la fois de A et de P sont caractérisées par un système de codage différentiel du patient avec alternance entre le cas zéro et le cas datif (et entre les indices correspondants) dans le codage du patient.

¹⁰ Dans cette section et la suivante, les points d'interrogation signalent les types pour lesquels je ne connais pas d'illustration.

4. Typologie de l'alignement: le principe du codage obligatoire

La version de la typologie de l'alignement présentée ici¹¹ s'écarte de la façon usuelle d'opposer un alignement 'accusatif' et un alignement 'ergatif' par le fait qu'elle ne se réfère pas à l'argument unique des verbes monovalents (désigné ici comme U, mais plus communément désigné comme S) comme primitive à côté de A et P¹², et qu'elle prend par contre explicitement en considération une contrainte sur les cadres de codage possibles à laquelle obéissent de nombreuses langues. Cette contrainte, connue dans la littérature générative comme *Obligatory Case Parameter* – Bobaljik (1993), Laka (1993), est désignée ici comme *principe du codage obligatoire* pour bien souligner que la notion cruciale est celle de codage (incluant à la fois marquage casuel et indexation) plutôt que de cas au sens communément donné à ce terme.

Dans une langue qui respecte strictement le principe du codage obligatoire, quels que soient les rôles sémantiques qu'un verbe assigne à ses arguments, chaque cadre de codage doit inclure un terme présentant un type particulier de codage, qui constitue donc dans la langue en question le codage d'argument non marqué, ou par défaut. Une conséquence logique de cette définition est que, dans les langues qui obéissent strictement à ce principe, ce type particulier de codage d'argument est le seul possible pour l'unique argument des verbes monovalents. Et comme par définition toutes les langues ont un cadre de codage <A, P> identifié comme tel par référence au codage que les verbes transitifs nucléaires assignent à leur agent et à leur patient, il y a seulement deux options possibles pour les langues qui suivent strictement le principe du codage obligatoire :

- ou bien les seuls cadres de codage possibles sont ceux qui incluent un terme aligné avec l'agent des verbes transitifs nucléaires (codage A obligatoire), ce qui implique notamment que U est encodé de la même façon que A,
- ou bien les seuls cadres de codage possibles sont ceux qui incluent un terme aligné avec le patient des verbes transitifs nucléaires (codage P obligatoire), ce qui implique notamment que U est encodé de la même façon que P.

(8) Extension du codage A à l'argument unique des verbes monovalents : le russe

- a. *Devušĭk-a prinesl-a vod-u.*
fille-SG apporter.PAS-SGF eau-SG.ACC
'La fille a apporté de l'eau.'
- b. *Vrač vylečil-Ø devušĭk-u.*
médecin.SG guérir.PAS-SGM fille-SG.ACC
'Le médecin a guéri la fille.'
- c. *Devušĭk-a prišl-a.*
fille-SG venir.PAS-SGF
'La fille est venue.'

¹¹ Sur la version qu'on peut qualifier de 'classique' de la typologie de l'alignement telle qu'elle s'est développée depuis les années 70, on peut se référer notamment à Comrie (1978), Plank (1979), Dixon (1994), Lazard (1994, 1997), Palmer (1994, chapters 1-4), Manning (1996), Kibrik (1997), Mithun & Chafe (1999).

¹² D'autres auteurs, notamment Harris (1997) et Andrews (2001), ont déjà émis des observations critiques sur le statut accordé à l'unique argument des verbes monovalents dans la version classique de la typologie de l'alignement.

(9) Extension du codage P à l'argument unique des verbes monovalents : l'akhvakh

- a. *Jašo-de waša eša w-olari*
 fille.SG-ERG garçon.SG dehors SGM-mener.ACP
 'La fille a fait sortir le garçon.'
- a. *Wašo-de istaka b-iq^wāri.*
 garçon.SG-ERG verre.SG SGN-casser.ACP
 'L'enfant a cassé le verre.'
- c. *Waša w-oq'ari.*
 garçon.SG SGF-venir.ACP
 'Le garçon est venu.'

Le principe du codage obligatoire peut être vu comme une reformulation de la distinction classique entre langues 'morphologiquement accusatives' et langues 'morphologiquement ergatives'. Il a toutefois l'avantage de prendre en considération les relations d'alignement entre les verbes transitifs nucléaires et la totalité des autres verbes, alors que la version classique de la théorie de l'alignement néglige purement et simplement les verbes qui ont plus d'un argument et qui ne suivent pas le codage transitif. En outre, du point de vue terminologique, la façon dont le principe du codage obligatoire est formulé permet d'éviter les confusions qui découlent de l'usage des mêmes termes d'accusatif et ergatif à la fois pour des types particuliers de formes casuelles des noms et pour des types particuliers de relations d'alignement entre les verbes transitifs nucléaires et le reste du lexique verbal.

Ceci dit, il faut immédiatement ajouter que les langues peuvent suivre le principe du codage obligatoire de manière plus ou moins stricte, ou même à la limite pas du tout, dans le cas de langues comme le lakota qui ont deux classes d'importance à peu près égale de verbes monovalents, les uns assignant à leur argument unique le codage A, tandis que les autres assignent à leur argument unique le codage P. Le galela – ex. (10) illustre ce même type de situation.

(10) Galela (papou) (Holton 2008)

- | | |
|---|--|
| a. <i>No-wi-doto.</i>
A2SG-P3SGM-instruire
'Tu l'instruis.' | b. <i>Wo-ni-doto</i>
A3SGM-P2SG-instruire
'Il t'instruit.' |
| c. <i>No-tagī.</i>
A2SG-partir
'Tu pars.' | d. <i>Ni-kiolo</i>
P2SG-dormir
'Tu dors.' |

La reconnaissance du principe du codage obligatoire rend compte d'une tendance qui se manifeste de façon plus ou moins nette dans l'organisation des systèmes de codage d'arguments d'une majorité de langues, mais ne dispense pas d'élaborer une typologie plus fine des systèmes de codage d'arguments qui rende compte de la façon dont les langues peuvent s'écarter de ce principe. Faute de temps, cette question ne sera toutefois pas développée ici.

5. Codage transitif et alignement

Il y a une corrélation évidente entre types de codage transitif et alignement :

- le codage transitif centré sur A tend à aller de pair avec le choix de A comme codage obligatoire (alignement dit ‘accusatif’);
- le codage transitif centré sur P tend à aller de pair avec le choix de P comme codage obligatoire (alignement dit ‘ergatif’).

Il est intéressant d’observer que précisément, les langues à codage transitif symétrique ne manifestent aucune préférence claire pour le choix de A ou P comme codage par défaut. Parmi ces langues il est également facile de trouver des langues à codage A obligatoire (comme le nahuatl), des langues à codage P obligatoire (comme le k’ichee’), et des langues qui mettent radicalement en défaut le principe du codage obligatoire (comme le lakota).

On peut donc proposer de caractériser de manière générale les systèmes de codage d’arguments des langues du monde par référence à deux prototypes qui enregistrent les deux façons extrêmes de concrétiser pleinement la corrélation entre codage transitif et alignement. L’un de ces deux prototypes, qui semble expliciter assez bien l’idée que la plupart des linguistes se font d’une langue ‘typiquement accusative’, réunit codage transitif pleinement centré sur A et codage A obligatoire :

- A n’est pas marqué, tandis que P est marqué ;
- A est indexé, tandis que P n’est pas indexé ;
- les seuls cadres de codage possibles sont ceux qui incluent un terme A.

L’autre prototype, qui semble expliciter assez bien l’idée que la plupart des linguistes se font d’une langue ‘typiquement ergative’, réunit quant à lui codage transitif pleinement centré sur P et codage P obligatoire :

- P n’est pas marqué, tandis que A est marqué ;
- P est indexé, tandis que A n’est pas indexé ;
- les seuls cadres de codage possibles sont ceux qui incluent un terme A.

Il est facile de voir que la notion traditionnelle de sujet a été élaborée lors de la description de langues dont les systèmes de codage d’arguments relèvent du premier de ces deux prototypes, ou ne s’en écartent que de manière limitée. Autrement dit, en termes de codage, le sujet du français et des autres langues européennes peut être caractérisé comme un terme A qui a la double particularité d’avoir plus de caractéristiques typiques de termes nucléaires que P, et d’être dans les systèmes de codage d’arguments de ces langues le codage par défaut, ou non marqué, qui est en règle générale présent dans la construction de tout verbe. Il est banal que dans les langues du monde, le terme A cumule ces deux propriétés, mais il n’y a toutefois là rien d’universel.

En outre, la notion traditionnelle de sujet n’implique pas seulement un codage d’argument qui se situe d’une certaine façon dans l’ensemble du système de codage d’arguments de la langue, mais aussi des propriétés de comportement typiquement associées à ce codage d’argument particulier. Après avoir discuté la possibilité ou non de retrouver dans les langues du monde des systèmes de codage d’arguments organisés d’une façon plus ou moins semblable à celle qui caractérise les langues pour lesquelles la notion de sujet a été élaborée, il convient donc de discuter la possibilité ou non de retrouver dans les langues du monde un ensemble de propriétés de comportement permettant de faire contraster de façon tranchée un rôle syntaxique particulier avec l’ensemble des autres rôles syntaxiques.

6. Relations d'alignement dans les propriétés de comportement

Comme cela a déjà été dit dans la section 2, il n'y a rien de nécessaire dans le fait que tel ou tel mécanisme syntaxique marque un contraste entre les différents termes nominaux d'une construction prédicative. La situation dans laquelle plusieurs mécanismes différents convergent pour mettre en contraste un terme codé d'une façon particulière avec l'ensemble des autres termes (ce qui est typiquement le cas pour le sujet dans les langues d'Europe à l'exception du basque) est loin d'être la seule possible. Les mécanismes qui soulignent le statut à part du sujet dans certaines langues peuvent ne pas exister du tout dans d'autres langues, ou bien exister sans que leur fonctionnement ne mette en jeu un contraste entre les termes d'une même construction prédicative. Lorsque de tels contrastes existent, ils ne coïncident pas nécessairement d'une propriété de comportement à l'autre, et il n'y a pas non plus nécessairement coïncidence entre les contrastes selon telle ou telle propriété de comportement et les contrastes qui se manifestent dans le codage.

Une observation importante est que, typologiquement, certains des mécanismes susceptibles de mettre en contraste les termes d'une même construction prédicative manifestent une forte tendance à aligner U avec A, alors que d'autres tendent à aligner U avec P, indépendamment de la façon dont se situe le système de codage d'arguments de la langue du point de vue du principe du codage obligatoire. Le premier cas est notamment celui de l'impératif, tandis que le deuxième peut être illustré par la nominalisation.

Il y a des langues (par exemples le mandingue, cf. Creissels et Sambou 2013 : 89-92) dans lesquelles la nominalisation implique l'alignement de U avec A, mais l'alignement de U avec P dans la nominalisation est beaucoup plus courant, même dans les langues où c'est l'alignement de U avec A qui est inscrit dans la morphologie. Ainsi en français, si un nom déverbal comme *destruction* prend en même temps deux compléments représentant l'agent et le patient du verbe *détruire*, c'est nécessairement le patient qui est traité de la même façon que l'argument unique d'un verbe intransitif, et non pas l'agent (*les ennemis ont détruit la ville* → *la destruction de la ville par les ennemis*, à côté de *les ennemis sont arrivés* → *l'arrivée des ennemis*).

Ceci étant dit, il est tout de même possible de dégager quelques régularités. Il y a notamment une importante asymétrie entre les langues à codage A obligatoire (ou langues 'morphologiquement accusatives') et langues à codage P obligatoire (ou langues 'morphologiquement ergatives').

Dans les langues à codage A obligatoire, il est courant que les arguments codés comme l'agent des verbes transitifs nucléaires se distinguent par un comportement particulier dans toute une série de mécanismes syntaxiques, et pas seulement dans ceux qui tendent universellement à aligner U avec A.

Il n'est par contre pas courant que dans les langues à codage P obligatoire, on puisse observer un contraste U/P vs. A dans des mécanismes syntaxiques autres que ceux qui tendent universellement à aligner U avec P. Cela n'est toutefois pas impossible, et on parle généralement dans de tels cas d'ergativité profonde ou 'ergativité syntaxique' (par opposition à l'ergativité 'superficielle' ou 'morphologique', situation dans laquelle l'alignement de U avec P ne va guère au-delà des propriétés de codage).

Divers auteurs ont évoqué de manière plus ou moins convaincante l'existence de langues dans lesquelles à la fois les propriétés de codage et les propriétés de comportement des arguments formeraient l'image en miroir de la situation attestée dans les langues d'Europe. La question a été discutée d'un point de vue théorique par Marantz (1984), et le dyirbal décrit par

Dixon (1972) constitue l'exemple le plus souvent cité de langue présentant ce type de situation. L'ex. (11) montre qu'en dyirbal, lorsqu'on enchaîne un verbe monovalent et un verbe transitif et que l'unique argument du verbe monovalent est coréférent du terme P du verbe transitif, il est possible de procéder à l'ellipse de la deuxième occurrence de ce terme – ex. (11c-d) ; par contre, il ne serait pas possible de procéder de même en cas de coréférence de l'unique argument d'un verbe monovalent avec le terme A d'un verbe transitif : dans ce cas, pour pouvoir procéder à l'ellipse, il faut modifier la construction du verbe transitif en le mettant à la forme antipassive, ce qui a pour effet de transformer le terme P en terme syntaxique oblique, et donc de faire du terme A l'unique terme nucléaire d'une construction intransitive – ex. (11e-f).

(11) Dyirbal (pama-nyungan) (Dixon 1972)

- a. *ŋuma banagaŋu.*
 père est_reparti
 'Le père est reparti.'
- b. *ŋuma yabu-ngu buŋan.*
 père mère-ERG a_vu
 'La mère a vu le père.'
- c. *ŋuma banagaŋu yabu-ngu buŋan.*
 père est_reparti mère-ERG a_vu
 'Le père est reparti et la mère a vu (le père).'
- d. *ŋuma yabu-ngu buŋan banagaŋu.*
 père mère-ERG a_vu est_reparti
 'La mère a vu le père et (le père) est reparti.'
- e. *ŋuma banagaŋu buŋalŋaŋu yabu-gu.*
 père est_reparti a_vu. ANTIP mère-DAT
 'Le père est reparti et (le père) a vu la mère.'
- f. *Yabu buŋalŋaŋu ŋuma-gu banagaŋu.*
 mère a_vu. ANTIP père-DAT est_reparti
 'La mère a vu le père et (la mère) est repartie.'

Dans une telle langue, il serait cohérent d'utiliser un terme comme 'antisujet' pour enregistrer l'existence d'un rôle syntaxique privilégié au même titre que notre sujet (association d'un codage d'argument particulier nécessairement présent dans la construction de tout verbe et d'un ensemble de propriétés syntaxiques), à la différence toutefois que le sujet réunit l'agent des verbes transitifs et l'argument unique des verbes monovalents, tandis que l'antisujet réunit le patient des verbes transitifs et l'argument unique des verbes monovalents.

Selon Queixalós (2013 : 26-39), c'est une situation de ce type qui est attestée en katukina-kanamari (langue amazonienne de la famille pano).

Il est toutefois exceptionnel qu'une portion importante de la syntaxe d'une langue fonctionne sur la base d'un contraste U/P vs. A, même dans les langues où c'est cette configuration qui apparaît dans les caractéristiques de codage des arguments. Dans les langues à codage P obligatoire, il est généralement difficile de mettre en évidence des mécanismes syntaxiques dans lesquels U et P ont un comportement homogène qui contraste avec celui de A, et il n'est pas rare de trouver des mécanismes dans lesquels U, bien que codé

de la même façon que P, s'aligne avec A et non pas avec P. C'est ce qu'on exprime parfois en disant que certaines langues sont 'morphologiquement ergatives et syntaxiquement accusatives', alors qu'aucune langue n'a jamais été mentionnée comme illustrant la situation inverse. Mais la situation peut-être la plus courante dans les langues à codage P obligatoire est un fonctionnement des mécanismes syntaxiques qui ne manifeste aucune tendance nette à aligner U avec A ou P. C'est en tout cas cette situation qui est commune dans les langues caucasiennes de l'est, comme cela a été montré par Haspelmath (1991) pour le lezgi. Et pour les langues qui sont dans ce cas, il est clair que la description n'a rien à gagner à se référer à la notion de sujet de la tradition européenne ou à la notion d' 'antisujet' dont l'éventualité a été évoquée ci-dessus à propos du dyirbal.

7. Conclusion

La notion de sujet telle qu'elle s'est élaborée dans la tradition grammaticale européenne est fortement liée à un certain nombre de caractéristiques typologiques des langues d'Europe dont aucune n'a un caractère universel : à l'exception du basque, les langues d'Europe sont des langues qui cumulent les traits suivants :

- un type particulier de codage de l'agent et du patient des verbes transitifs (désigné ici comme codage transitif 'centré sur l'agent'),
- le choix du codage du terme A de la construction transitive comme codage d'argument non marqué, ou par défaut (étendu notamment à l'argument unique des verbes monovalents quel que soit le rôle sémantique qui lui est assigné),
- un comportement particulier des arguments présentant ce codage par défaut, qui contraste avec celui des arguments codés de façon différente, dans toute une série de mécanismes syntaxiques.

Dans les langues dans lesquelles certaines de ces caractéristiques ne sont pas présentes, la notion de sujet ne peut être introduite que sur la base d'une définition qui ne retient qu'une partie des traits qui s'attachent au sujet tel qu'il est identifié dans les langues pour lesquelles la notion a été forgée. Il convient alors de se demander si cela présente ou non un intérêt pour la description des langues en question, et si on ne court pas le risque de distorsions.

Pour certaines langues, apparemment très rares, il est possible que l'organisation des rôles syntaxiques constitue l'image en miroir de celle qui nous est familière, et que donc la reconnaissance d'un 'antisujet' s'impose pour rendre compte de la syntaxe de ces langues. Mais il est certainement beaucoup plus commun, dans les langues dont le système du codage d'arguments n'est pas organisé selon le principe du codage A obligatoire, que la distribution des propriétés susceptibles de contribuer à la définition d'un sujet ou d'un antisujet est telle que l'introduction de ces notions n'apporte rien à la description des mécanismes syntaxiques, et risque au contraire d'être la source de complications inutiles ou de distorsions. C'est notamment le cas des langues caucasiennes de l'est, qui pourtant en termes de propriétés de codage des arguments sont parmi les plus 'ergatives' qu'on puisse imaginer. Dans de telles langues, la stratégie descriptive qui s'impose est de décrire la syntaxe en désignant les arguments tout simplement par référence à leurs propriétés de codage, et en signalant au cas par cas les mécanismes syntaxiques dont le conditionnement ne peut pas être formulé simplement en se référant aux propriétés de codage des arguments.

Références

- Andrews, A. D. 2001. 'Non-canonical A/S marking in Icelandic'. In Alexandra Y. Aikhenvald, Robert M. W. Dixon & Masayuki Onishi (eds.), *Non-Canonical Marking of Subjects and Objects*. Amsterdam : J. Benjamins. 85-111.
- Bobaljik, Jonathan David. 1993. 'On ergativity and ergative unergatives'. *MIT Working Papers in Linguistics* 19. 45-88.
- Carlson, Robert. 1994. *A Grammar of Supyire*. Berlin : de Gruyter.
- Carrier, Julien. 2012. 'L'expression de la transitivité en Itivimiut'. Mémoire de master. Université du Québec à Montréal.
- Comrie, Bernard. 1978. 'Ergativity'. In Winfred P. Lehmann (ed.), *Syntactic typology*. Austin : University of Texas Press. 329-394.
- Creissels, Denis. 2009. 'Uncommon patterns of core term marking and case terminology'. *Lingua* 119(3). 445-459.
- Creissels, Denis & Pierre Sambou. 2013. *Le mandinka : phonologie, grammaire, textes*. Paris : Karthala.
- Dixon, Robert M. W. 1972. *The Dyirbal Language of North Queensland*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Dixon, Robert M.W. 1994. *Ergativity*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Dixon, Robert M.W. & Alexandra Y. Aikhenvald. 2000. 'Introduction'. In Robert M.W. Dixon & Alexandra Y. Aikhenvald (eds.), *Changing Valency : Case Studies in Transitivity*. Cambridge : Cambridge University Press. 1-29.
- Creissels, Denis. 2009. 'Uncommon patterns of core term marking and case terminology'. *Lingua* 119(3). 445-459.
- Givón, Talmy. 1984. *Syntax : a functional-typological introduction, volume I*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Givón, Talmy. 1990. *Syntax : a functional-typological introduction, volume II*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Harris, Alice. 1997. 'Review of *Ergativity* by R.M.W. Dixon'. *Language* 73/2. 359-374.
- Haspelmath, Martin. 1991. 'On the question of deep ergativity : The evidence from Lezgian'. *Papiere zur Linguistik* 44/45, 1/2 - 91. 5-27.
- Hopper, Paul J. & Sandra A. Thompson. 1980. 'Transitivity in grammar and discourse'. *Language* 56/2. 251-299.
- Kibrik, Aleksandr E. 1997. 'Beyond subject and object : Towards a comprehensive relational typology'. *Linguistic Typology* 1. 279-346.
- Kittilä, Seppo. 2002. *Transitivity : towards a comprehensive typology*. Turku : Åbo Akademis Tryckeri.
- Laka, Itziar. 1993. 'Unergatives that assign ergative, unaccusatives that assign accusative'. In Jonathan Bobaljik and Colin Phillips (eds.), *Papers on Case and Agreement I*, volume 18, 149-172. MIT Working Papers in Linguistics.
- Lazard, Gilbert. 1994. *L'actance*. Paris : PUF.
- Lazard, Gilbert. 1997. 'Review of *Ergativity* by R. M. W. Dixon'. *Linguistic Typology* 1/ 243-268.
- Lazard, Gilbert. 2003. 'Le sujet en perspective interlinguistique'. In J.-M. Merle (éd.), *Le sujet*. Gap-Paris : Ophrys. 15-28.
- Lazard, Gilbert. 2006. *La quête des invariants interlangues. La linguistique est-elle une science ?*. Paris : Champion.

- Lazard, Gilbert. 2008. 'Nouvelles remarques au sujet du sujet'. *BSL* 103(1). 111-121.
- Lazard, Gilbert. 2009. 'Qu'est-ce qu'un sujet ?' *La linguistique* 45(1). 151-158.
- Manning, Christopher D. 1996. *Ergativity : Argument structure and grammatical relations*. Stanford, CA : CSLI Publications.
- Marantz, Alec. 1984. *On the nature of grammatical relations*. Cambridge : MIT Press.
- Mithun, Marianne & Wallace Chafe. 1999. 'What are S, A, and O?'. *Studies in Language* 23. 569–596.
- Næss, Åshild. 2007. *Prototypical Transitivity*. Amsterdam and Philadelphia : John Benjamins.
- Palmer, Frank R. 1994. *Grammatical roles and relations*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Plank, Frans (ed.). 1979. *Ergativity : Towards a theory of grammatical relations*. London & New York : Academic Press.
- Queixalós, Francesc. 2013. *L'ergativité est-elle un oiseau bleu ?*. Munich : LINCOM.
- Tsunoda, Tasaku. 1985. 'Remarks on transitivity'. *Journal of Linguistics* 21/2. 385-396.